



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 25 MAI 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le Conseil Municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqué le 19 mai 2022 conformément aux articles L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Frédéric PETITTA, Maire.

Etaient présents :

Frédéric PETITTA, Nathalie VASSEUR, Jean-Pierre VIMARD, Michelle BOUCHON, , Maria DE JESUS CARLOS, Héritier LUNDA, Alice SEBBAG, Marc LE MEUR, Nadia CARCASSET, Mohammed ZAOU, Danièle GARCIA, Brahim OUAREM, Jérémy SIMON, Naïma FERROUDJI, Norman PANTER, Isabelle QUESNEL, Franklin OBIANYOR, Brigitte JAUNET, Karla AREL, Marc ESNAULT, Jocelyn MINATCHY, Jacques BENISTY, Mélanie SCHLATTER, Thierry BESSE, Quentin CHOLLET.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice du Conseil Municipal et peuvent valablement délibérer aux termes de l'article 2121.17 du code du texte précité.

Excusés ayant donné pouvoir :

Philippe ROGER (pouvoir à Danèle GARCIA), Marie-Dominique CRIBIER (pouvoir à Marc ESNAULT), Eléonore MORENO (pouvoir à Nathalie VASSEUR), Philippe DECOMBLE (pouvoir à Brahim OUAREM), Laurence MOLINARI (pouvoir à Maria DE JESUS CARLOS), Jacques BOULANGER (pouvoir à Marc LE MEUR), Franck CHAUVEAU (pouvoir à Isabelle QUESNEL), Patricia BARTOLI (pouvoir à Alice SEBBAG), José MARTINS (pouvoir à Nadia CARCASSET), Séverine BUSSON (pouvoir à Jean-Pierre VIMARD), Farah QADHI (pouvoir à Michelle BOUCHON), Thomas ZLOWODZKI (pouvoir à Jacques BENISTY).

Absents

Marie-Noëlle ROLLY, Yassin LAMAOU

<p><u>Nombre de membres</u> composant le conseil : 39</p> <p>en exercice : 39 présents : 25 représentés : 12 absents : 2</p>	<p>Monsieur le Président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte</p> <p>Monsieur CHOLLET est élu secrétaire.</p> <p>Monsieur COLOMBELLI, Directeur Général des Services, assiste à la séance</p>
--	---

- N° 2022/113 Produits et matériels d'entretien d'hygiène générale - Acte modificatif n°1
- N° 2022/114 Maintenance de l'application TRAQFOOD
- N° 2022/104 Convention de mise à disposition de services de radiocommunication
- N° 2022/71 Convention de partenariat avec le SESSAD confluence
- N° 2022/85 Convention de partenariat avec la CAF dispositif aide aux vacances enfants locale AVEL
- N° 2022/101 Convention de mise à disposition d'un local avec le SESSAD Confluence
- N° 2022/58 Contrat de prestation de services avec l'association Eloquentia
- N° 2022/68 Demande de subventions auprès de la préfecture de l'Essonne, dans le cadre du fonds interministériel de la prévention de la délinquance 2022
- N° 2022/74 Contrat d'engagement avec l'association Etudes et Chantiers
- N° 2022/17 Convention de partenariat avec le collectif Amacrine
- N° 2022/59 Contrat de cession avec Sudden Théâtre
- N° 2022/80 Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle avec l'association La ruée vers l'autre
- N° 2022/81 Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle avec l'association Chanson Swing
- N° 2022/87 Convention pour la réalisation d'une master classe de théâtre baroque
- N° 2022/97 Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle entre Trio Euterpe & Co
- N° 2022/98 Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle avec l'association Kraken Groove Band
- N° 2022/107 Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle avec la Compagnie des NAZ
- N°2022/115 Convention avec l'Association Profil Evasion
- N° 2022/123 Convention de partenariat avec Bérangère Martin
- N° 2022/125 Convention de partenariat avec l'association Sabdag (spectacle et atelier)
- N° 2022/126 Convention de partenariat avec l'association Sabdag (bain sonore)
- N° 2022/127 Convention de partenariat avec l'association la Locomotive
- N° 2022/99 Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle avec la SARL Asterios spectacles

publié sur le site de la ville le : 9 juin 2022

Accusé de réception en préfecture
091-219105491-20220525-SG2022_04001-DE
Date de télétransmission : 30/05/2022
Date de réception préfecture : 30/05/2022

- N° 2022/105 Demande de subvention auprès de la DRAC IDF - Un été culturel 2022
- N° 2022/35 Contrat avec Mme Klarsfeld - Fête des plantes
- N° 2022/36 Contrat avec la société Nérolia - Fête des plantes
- N° 2022/37 Contrat avec Patricia Ducerf - Fête des plantes
- N° 2022/38 Contrat avec les Zart-Nimax - Fête des plantes
- N° 2022/100 Autorisation de transfert de la convention d'occupation du domaine public parcelle AV 308 sis 13 rue P. Langevin à la Sté On Tower France
- N° 2022/79 Formation du personnel - Impact défense training
- N° 2022/83 Formation du personnel - Cyril
- N° 2022/93 Formation du personnel - Léo Lagrange
- N° 2022/94 Formation du personnel - La ligue de l'enseignement
- N° 2021/117 Formation de personnel - Cyril
- N° 2021/119 Formation du personnel - Flobel
- N° 2021/120 Formation du personnel - Croix Blanche
- N° 2022/53 Création d'une régie de recettes pour encaissement des produits versés au titre de l'occupation des locaux de la piscine d'en face
- N° 2022/96 Modification de la régie de recettes pour l'encaissement des droits de place sur les marchés
- N° 2022/102 Régie d'avances du service culturel- Modification de l'acte de création
- N° 2022/103 Régie d'avances pour les dépenses du centre artistique Rudolf Noureev - Modification de l'acte de création

Pour extrait conforme

Frédéric PETITTA

Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois

Vice-Président du Cœur d'Essonne d'Agglomération



publié sur le site de la ville le : 9 juin 2022

Accusé de réception en préfecture
091-219105491-20220525-SG2022_04001-DE
Date de télétransmission : 30/05/2022
Date de réception préfecture : 30/05/2022

